

Ecole de pilotage DTO (Declared Training Organisation) N° FR.DTO.0072 Affiliée Fédération Française Aéronautique sous le N° 12-084-10120



RAPPORT MORAL AFV 2023

Remerciements

- . Mme BOYAC Jacqueline, présidente de la COVE,
- . M. AIELLO André, représentant de la COVE en charge de l'aérodrome,
- . M. EYSSERIC Jean Louis, président du CHAC qui héberge notre association et nous régale aujourd'hui,
- . Mme ROUSSEAU Corinne, membre active de l'association pour son implication,
- . M. MAYER Alexis, sans lequel nous n'aurions pas pu acquérir notre nouvel appareil « Océanair »,
- . M. BERNALDEZ Michel, pour son implication active au sein du club et notamment en mécanique,
- . M. Mathieu Denis, pour la mise à disposition de ses deux appareils au sein de l'association,
- . Mme GERAUX Marie qui a créé, fait vivre et anime la page Facebook du club,
- . Mme HATAT Sylvie, membre d'honneur pour la tenue de la comptabilité,
- . et bien sûr tous nos membres sans qui cette association n'existerait pas...

Evènements marquant en 2023

. Démarrage à proprement parler de l'association, DTO depuis avril 2018 suite à la mise en place de la nouvelle réglementation EASA, association loi 1901 en juin 2020 et affilié FFA depuis octobre 2021. Nous sommes officiellement domiciliés sur l'aérodrome depuis 2023,

. Vols CARRIAIR,

Participation d'Aéro Formation Ventoux au « module découverte des typologies d'aéronefs » sur la plateforme de Carpentras le 14 décembre 2022, sur Plan de Dieu le 11 janvier et sur la base militaire BA 701 de Salon de Provence le 5 avril 2023.



Ecole de pilotage DTO (Declared Training Organisation) N° FR.DTO.0072 Affiliée Fédération Française Aéronautique sous le N° 12-084-10120



Vols au profit de la mission locale du Pays Salonnais dans le cadre du projet « Rapid Orgon » le 24 juillet 2023.

Participation au vols au profit des personnes en situation de handicap « Handivol » le 7 octobre 2023.

- . Liste 1 instructeur de M. Alexandre BENNAIM,
- . Participation à toutes les réunions du CDA et du CRA,
- . Inspection DGAC, en juin 2023, la DSAC/SE est venue effectuer une inspection de notre école de pilotage : 5 observations et 7 constatations, plutôt documentaires et administratives, nous ont été signifiées. Elles ont toutes été levées et closes.

L'audit c'est une nouvelle fois très bien déroulé et de manière constructive.

- . Achat de l'Océanair en juillet 2023, appareil polyvalent pour la formation et le voyage. Durant l'automne, l'appareil est équipé d'un GPS tactile et l'avionique de type EFIS est améliorée,
- . Arrivée du DR401 neuf de Mme ROUSEAU, mis à disposition du DTO et intégré à sa flotte,
- . Adhérents en augmentation,34 adhérents en 2023 contre 27 en 2022.Répartis-en :
 - 28 hommes
 - 3 femmes
 - 3 jeunes de moins de 21 ans
- . Heures de vol en augmentation

854 heures au total pour 2023 contre 496 en 2022

grâce notamment aux avions mis à disposition de M. MATHIEU (DA40 et Mooney)

285.10 en VFR de jour LOCAL

449.10 en VFR de jour NAVIGATION

42.00 en VFR de nuit

78.20 en IFR (Mooney)

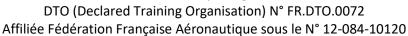
dont 255 heures en formation

On notera une reprise du vol montagne avec le l'océanair qui est assuré pour cette pratique

Ci-après un graphique permettant de situer notre club dans le paysage aéronautique local durant la dernière décennie fournie par le comité départemental aéronautique.



Ecole de pilotage

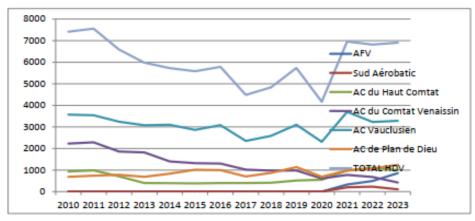




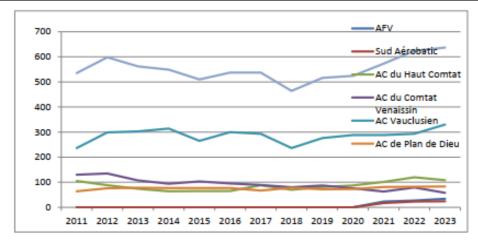
COMITE DEPARTEMENTAL AERONAUTIQUE DE VAUCLUSE (CDA 84)

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES AEROCLUBS

HEURES DE VOL	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AFV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330	496	854
Sud Aérobatic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200	229	104
AC du Haut Comtat	930	983	710	398	395	383	400	402	409	516	553	980	1108	996
AC du Comtat Venaissin	2227	2288	1858	1818	1400	1322	1301	1021	971	978	608	777	679	425
AC Vauclusien	3573	3544	3242	3080	3100	2860	3085	2353	2588	3102	2313	3698	3232	3283
AC de Plan de Dieu	684	740	780	686	834	1015	1000	706	867	1137	694	972	1071	1241
TOTAL HDV	7414	7555	6590	5982	5729	5580	5786	4482	4835	5733	4168	6957	6815	6903



NOMBRE DE LICENCIES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
AFV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	27	34
Sud Aérobatic	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	23	24
AC du Haut Comtat	119	105	88	74	64	65	65	88	70	81	87	101	120	108
AC du Comtat Venaissin	134	130	135	107	94	103	95	89	80	87	76	63	79	58
AC Vauclusien	272	236	299	303	314	265	300	293	236	276	288	288	293	330
AC de Plan de Dieu	52	64	76	78	77	77	77	67	78	72	73	81	82	83
TOTAL Licenciés	577	535	598	562	549	510	537	537	464	516	524	573	624	637





Ecole de pilotage DTO (Declared Training Organisation) N° FR.DTO.0072 Affiliée Fédération Française Aéronautique sous le N° 12-084-10120



. Formation

Nous tenons à remercier nos instructeurs (5 en 2023) pour le temps qu'ils consacrent bénévolement à la formation et au perfectionnement de nos pilotes et élèves-pilotes.

cette année 2023 nous avons eu :

- 1 brevet PPL
- 7 qualifications vol de nuit (dont un jeune de moins de 21 ans)
- 1 qualification ABL (Autorisation de Base LAPL) pour un jeune de 16 ans
- 3 autorisations d'accès sur altiport
- 3 formations IFR en cours (vol aux instruments)

et nous avions au 31 décembre un total de 7 formations PPL en cours

- . Formation IFR (CB-IR) avec Michel NICOLSKY,
- 3 formations en cours en 2023, et deux à terminer en 2024.
- . Quelques bémols cependant avec notamment l'arrêt de l'Océanair pendant 2 mois et demi et le DR401 durant 1 mois.

Si nous avons eu l'acceptation de notre domiciliation sur l'aérodrome, nous ne possédons pas malheureusement de hangar sur la plateforme de Carpentras et nous devons nous acquitter des redevances d'atterrissages qui sont remboursées aux autre associations présentes sur l'aérodrome. A ce sujet, la situation pourrait s'améliorer en 2024 avec les bonnes relations que nous entretenons avec la COVE et notamment M. AIELLO qui réalise un travail notoire.

- **Projets 2024**

. CARRIAIR

Projet de participation à la remise en vol du Fournier RF 47 (avion école avec faible consommation de carburant) au profit des vols BIA.

Vols au profit de la mission locale du Pays Salonnais et de Carpentras dans le cadre du projet « Envol ».

Participation au vols au profit des personnes en situation de handicap « Handivol » le 5/6 octobre 2024 .

. Mécanique avec M. BERNALDEZ (formation Part66L FFA), Sur le même schéma que la formation d'instructeur, la FFA finance une formation de mécanicien aboutissant à un diplôme Part66L permettant de faire l'entretien total des avions de moins de 1200kg.



Ecole de pilotage DTO (Declared Training Organisation) N° FR.DTO.0072 Affiliée Fédération Française Aéronautique sous le N° 12-084-10120



Michel a d'ores et déjà attaqué la formation théorique en e-learning et devrait attaquer la formation en septembre 2024. Cette solution proposée par la FFA devrait permettre de pallier en partie à la pénurie de mécaniciens aéro...

. Partage de frais élargis (co-avionnage par Wingly),
Mise en place d'un cadre d'utilisation au sein du club avec une liste de pilotes et d'avions autorisés.
Cette solution va dans le sens de la sécurité car elle permet aux pilotes agréés par le club de voler davantage tout en réduisant les coûts de l'heure de vol. Cela permet également de faire découvrir notre activité à un plus large public. Devraient être autorisés pour les vols partagés le DR400 F-HOKY et l'Océanair F-PTRO.

. Subventions:

La COVE nous informe qu'elle nous alloue une subvention ainsi que le remboursement des taxes d'atterrissage pour l'année 2024. Cette subvention devrait nous permettre de prendre en charge le coût de l'assurance ainsi que les frais de parking de l'Océanair.

. Rafraichissement Océanair,

Nous prévoyons la réfection du tableau de bord, du faisceau électrique et l'amélioration intérieur de l'avion ainsi que l'installation d'un pilote automatique Bendix/King KAP140.

. Location PS28,

Vu l'activité grandissante du club et particulièrement de l'école, la location d'un biplace école de nouvelle génération est envisagée. Nous sommes en contact avec la société LPI ULM (qui loue le cap 10 à Avignon) afin de voir leurs conditions de location...

Le président, Patrice LAPIERRE